

Echafaudages en console : montage, vérification, utilisation et démontage - ECS9.12

Durée

2 jours (14 heures)

Salle : 7H00 - Pratique : 7H00

Public et Prérequis

Public : Toute personne appelée à monter, vérifier, utiliser et démonter des échafaudages en console, pour exercer l'activité principale de l'entreprise

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Pas de restriction au port de charges. Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction

Objectif

Dans le cadre de l'activité principale de l'entreprise, savoir monter, vérifier, utiliser et démonter les échafaudages en console dans les règles de l'art, et dans ce but, connaître les risques, la réglementation, les méthodes de montage, la technologie des structures et les consignes d'utilisation

Méthode pédagogique

Des informations technologiques sur le matériel accompagnent les essais pratiques de montage. Il est tenu compte des impératifs d'efficacité et des risques particuliers inhérents au montage et à l'utilisation des échafaudages en console

Contenu

- ▶ Les statistiques d'accident et la prévention des risques
- ▶ Le dispositif réglementaire et la normalisation
- ▶ Le montage des échafaudages en console :
 - L'adéquation au site et la protection du chantier
 - La fixation des consoles et les valeurs aux ancrages
 - Le montage à l'aide d'une PEMP (nacelle élévatrice)
 - Le montage avec recours aux EPI antichute
 - Les particularités d'une protection de bas de pente
 - Les planchers, les garde-corps et les accès
- ▶ La vérification des échafaudages en console
- ▶ Les consignes d'utilisation

Evaluation des acquis

L'efficacité des montages d'échafaudages constitue l'élément principal du stage. Une bonne connaissance des points techniques et réglementaires conforte ces acquisitions qui sont vérifiées par un contrôle continu et des épreuves de fin de stage.

Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires ayant satisfait aux tests.

Particularité

Stage intra-entreprise : le matériel est mis à disposition par l'entreprise et le contenu peut être adapté à ses problèmes spécifiques

Effectif : 8 participants maximum

Cette formation intègre les prescriptions du décret du 1/09/2004, de l'arrêté du 21/12/2004 et de la circulaire du 27/06/2005